



## Compte rendu du conseil d'école extraordinaire sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

### ***Ce que nous propose la municipalité :***

#

- *une demi-journée de Temps Activité Périscolaire (TAP) dans la semaine : le lundi pour les élémentaires, le mardi pour les maternelles. Ces TAP seront gratuits.*#

- *5 matinées de classe du lundi au vendredi (école le mercredi matin)*#

Le mercredi après-midi les enfants seront emmenés vers les centres aérés pour la cantine + l'après-midi. Seuls les enfants allant au centre l'après-midi pourront bénéficier de la cantine, les autres devront rentrer chez eux à 11h45.#

**Où se dérouleront les TAP ?** La mairie essayera de ne pas occuper les salles de classe, sauf obligation : aujourd'hui ils sont incapables de nous dire où auront lieu les TAP... à priori dans les écoles et les infrastructures proches des écoles, parmi celles-ci ont été citées : le parc Corot, la médiathèque, le théâtre Roger Lafaille...

#

### **Quel sera le contenu des TAP ?**#

Aujourd'hui la Mairie nous laisse dans le flou... beaucoup de propositions alléchantes : chorale, danse, jeux collectifs, jeux de société, arts du cirque... *sans pour autant pouvoir nous dire où seront menées concrètement ces activités et ni comment elles seront financées...*#

### **Et au niveau des intervenants ?**

Devant la grande difficulté à recruter du personnel de qualité, diplômé et compétent, la Mairie propose « d'utiliser » les ressources déjà existantes : le personnel des centres aérés et des temps périscolaire (pause méridienne, garderie...).

## ***Les grandes difficultés que nous, parents d'élèves, avons soulevées :***

- **Le financement :** aujourd'hui la Mairie nous promet des TAP gratuits pour les parents et pas d'augmentation d'impôts mais ne peut ou ne veut nous répondre sur la façon dont seront financés les TAP. L'équipe municipale nous a dit que des coupes budgétaires seraient faites ailleurs, et que le budget à été proposé au conseil municipal, à nous d'aller chercher l'information ! **Quelle transparence !!!**#

- **Le recrutement du personnel qui s'occupera de nos enfants :** toutes les communes vont vouloir recruter du personnel et la proposition de la mairie de regrouper les TAP en demi journée n'a pour autre but que de faciliter le recrutement et la fidélisation du personnel et en aucun cas l'intérêt de nos enfants !!! **nous n'avons aucune garantie sur la formation et les compétences du personnel qui sera chargé de l'encadrement de nos enfants. Le non-sens de séparer les jours de TAP des maternels des élémentaires :** les élémentaires auront les TAP le lundi après midi et les maternels le mardi après-midi. Qu'en est-il des familles ayant des enfants à la fois en élémentaire et en maternelle ? Il sera impossible aux parents qui ne souhaitent pas que leurs enfants participent aux TAP de pouvoir se libérer 2 demi-journées dans la semaine ! **Nous sommes pris en otage et contraints d'accepter cette organisation !!!**#

#

**Le choix du jour de « relâche » :** le lundi ? le mardi ? Le lundi après-midi est encore un moment où les élèves d'élémentaire sont réceptifs aux apprentissages... *Leur emploi du temps serait donc : une demi-journée de travail, suivie d'une demi-journée de TAP, puis ils enchaineraient : mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi....* **Où est le respect du rythme des enfants ?** Seront-ils plus à même d'apprendre sereinement le jeudi et le vendredi après une coupure qui intervient juste après le repos de fin de semaine ?#

Ne serait-il pas plus judicieux de répartir ce temps un peu tous les jours ? Il est bien évidemment plus facile de recruter du personnel pour 2 demi-journées dans la semaine que pour 45 mn tous les jours...

- **Le problème de l'étude le lundi soir :** l'étude est un service de la mairie, proposé par les enseignants sur

la base du volontariat. Le lundi, les enseignants d'élémentaire finiront, tout comme leurs élèves, leur service à 11h45. Or l'étude est à partir de 16h30... Peu, voir pas d'enseignant, ne reviendront après 17 H pour assurer 1 heure d'étude... La mairie ne mettra pas en place de garderie pour les élèves d'élémentaire et propose tout simplement, si aucun enseignant ne revient faire l'étude, *de laisser les enfants d'élémentaire (de 6 ans à 10 ans) sortir de l'école et rentrer chez eux, et tant pis si personne ne peut venir les chercher !!!#*

Devant cette proposition qui en aucun cas ne prend en compte le bien-être de nos enfants et le respect de leurs rythmes physiologiques, **parents élus et enseignants ont décidé de donner un avis défavorable à la proposition de la Mairie. La proposition de la mairie a donc été rejetée à l'unanimité.#**

D'autres écoles de Chennevières ont refusé le projet de la Mairie et ont même refusé de voter devant **les procédures contestables du déroulement du vote** (bulletins secrets, non scellés et emportés par la délégation de la Mairie pour dépouillement ultérieur...). #

**Cependant, comme nous l'a laissé entendre l'équipe municipale, ce projet est tout à fait conforme à l'assouplissement de la réforme prévue par le décret Hamon : il sera donc très certainement validé par la Direction Académique...**

## **Est-ce réellement ce que nous souhaitons pour nos enfants ?**

*Tous les parents doivent se mobiliser pour que cette proposition ne soit pas acceptée.* Monsieur Barnaud souhaite appliquer la réforme des rythmes scolaires pour ne pas être hors-la-loi, soit. Même si nombreux de ses administrés pensent que cette réforme est une hérésie, nous comprenons que la Mairie souhaite être en phase avec la loi, mais cela ne peut pas être au détriment du bien-être des enfants, qui est à l'origine même de cette réforme : une meilleure répartition des temps d'apprentissages en respectant les rythmes physiologiques des enfants !#

Nous vous proposons de **signer la pétition** que nous mettons à votre disposition auprès des parents élus qui sont régulièrement présents le matin et le soir à la sortie de l'école.#

**Un mouvement départemental est organisé les 4 et 11 juin** : plusieurs délégations de parents d'élèves et de syndicats d'enseignants, se rendront à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale à Créteil afin de manifester leur mécontentement et essayer de ne pas faire passer ce projet ridicule !#

**Nous vous invitons à venir vous joindre à nous et de signer cette pétition !**

# Mobilisons nous pour nos enfants !

Suite au refus et à la motion commune des enseignants et des parents d'élèves lors du conseil d'école extraordinaire du 30 mai dernier,

Face aux inquiétudes des enseignants et des parents d'élèves :

- quant à l'articulation entre le scolaire et le périscolaire
- quant à l'utilisation des locaux scolaires pendant le temps périscolaire
- quant à la connaissance tardive des modalités du projet qui ne peut être que source de confusion et de désorganisation dans les écoles de la commune et de notre circonscription
- quant au manque de temps laissé pour une préparation sereine de la rentrée
- 

Les enseignants et les parents d'élèves de l'école primaire Corot à Chennevières s'associent aux enseignants et aux parents d'élèves de l'école primaire Jacques Doré et demandent à Monsieur le Maire, dans l'intérêt des élèves :

- de demander à Madame la Directrice Académique **le report à la rentrée 2015 de l'application de la réforme des rythmes scolaires** à Chennevières
- De **ne transmettre aucun projet d'organisation** de la semaine scolaire à la DSDEN pour le 6 juin 2014-05-28

Même si le service scolaire de la Mairie dit « faire de son mieux » pour essayer de mettre en place cette réforme qui demande beaucoup de moyens humains et financiers que la commune ne possède pas, **NOUS NE VOULONS PAS DE CE PROJET** qui bafoue les rythmes biologiques des enfants, qui désorganise les plannings déjà compliqués des parents qui travaillent et qui bouleverse les apprentissages de nos enfants !

Nous, parents d'élèves, dénonçons les conditions de mise en place de cette réforme à la rentrée prochaine. Signez cette pétition que nous allons donner à l'inspection académique les 4 et 11 juin prochain (1<sup>er</sup> jour des manifestations des enseignants).

Nous pouvons encore obtenir **le report**, voire **l'annulation** de cette réforme, dont l'application est prévue au plus tard pour la rentrée de septembre 2014.

**Les parents d'élèves de l'école Primaire Corot  
Rue Jules Vièjo – Chennevières sur marne**

	NOM	Prénom	Signature
1			
2			
3			
4			
5			

6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			

34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			

61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			
79			
80			
81			
82			
83			
84			
85			
86			
87			

#

#